



Cycle de qualification

FAVORISER L'EGALITE FEMMES-HOMMES DANS LES CONTRATS DE VILLE

29 et 30 juin 2020

La crise sanitaire que nous traversons place les femmes « en première ligne ». Force est de constater que les métiers qui sont « au front » semblent majoritairement exercés par les femmes (personnel soignant, métiers de la grande distribution, service d'aide à la personne...). Aussi, l'appel mondial du Secrétaire Général des Nations Unies le 6 avril dernier, à protéger les femmes et les filles face à la montée des violences exercées témoigne de l'exacerbation de ces inégalités.

Plus que jamais, la situation des femmes est l'objet d'une préoccupation forte et notamment au sein des QPV¹ au regard des situations de fragilités plus prégnantes (situation de monoparentalité, de précarité professionnelle, de ségrégation professionnelle...).

Depuis la loi du **2 août 2014** en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et la loi du **21 février 2014** de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, les contrats de ville doivent permettre d'avoir une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes permettant une prise en compte de cette priorité dans tous les domaines concernés. Cette volonté a été clairement réaffirmée par la circulaire du **22 janvier 2019** sur la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers et la note technique du **7 août 2019** sur l'expérimentation des budgets genrés et sa généralisation dès la programmation 2020.

La mise en œuvre de ces réglementations constituait une opportunité d'accentuer le travail engagé des acteurs de la politique de la ville en faveur de l'égalité femmes-hommes. Les inégalités accentuées par la crise sanitaire, en France et surtout dans les Hauts-de-France, rendent d'autant plus impérieux le besoin d'accompagnement des territoires.

Ainsi, l'IREV propose deux jours de qualification pour permettre aux professionnel.elle.s de s'acculturer sur ces enjeux et d'identifier l'écosystème favorable à l'égalité femmes-hommes dans les contrats de ville , indispensable à la mise en œuvre d'une politique volontariste, transversale, dont la politique de la ville peut constituer le terrain d'expérimentation.

Ce cycle est construit en collaboration avec Claudy **VOUHE**, Cheffe de projet chez « l'être égale », qui a accompagné de nombreuses collectivités à la mise en œuvre de leur approche intégrée de l'égalité femmes-hommes en France et à l'international.

« Il est nécessaire de travailler durablement à la construction de nouveaux modes de socialisation et à des relations plus égalitaires entre femmes-hommes, en plus de répondre aux besoins différenciés des femmes et des hommes. La formation des équipes de professionnel·les, des différents bailleurs et des élu·es est indispensable pour accompagner les dynamiques sociales vers l'égalité femmes-hommes et faire du Contrat de ville un outil concret pour lutter contre les inégalités de genre. »²

¹ Quartiers définis comme « prioritaires » bénéficiant de la politique de la ville

² Claudy Vouhé Cheffe de projet « l'Etre égale »

✓ Quand ?

Les 29 et 30 juin 2020

✓ Pour qui ?

Ce cycle est à destination des acteur.rice.s de la politique de la ville, chargé.e.s de mission au sein des communes, des EPCI, pilotes des contrats de ville, CAF, Région, services de l'Etat, services instructeurs des programmations...

✓ Où ?

Le lieu reste à déterminer. Nous reviendrons vers vous dès que possible.

✓ Comment s'inscrire ?

Via le lien suivant :

<http://www.irev.fr/thematiques/discriminations-egalite-laicite/inscriptions-cycle-de-qualification-egalite-femmes>

✓ Programme prévisionnel du cycle

Jour 1 : Acculturation à l'égalité femmes-hommes

- Les notions et concepts qui entourent l'égalité femmes-hommes
- Le cadre légal et chiffres-clefs relatifs à l'égalité femmes-hommes en France
- Les enjeux de l'égalité femmes-hommes dans les quartiers concernés
- Introduction aux BIE (budgets intégrant l'égalité femmes-hommes)
- Partage d'expériences (bench-marking) dans les politiques de la ville/Contrats de ville.

Jour 2 : Pratique d'outils et diagnostic de l'écosystème de l'égalité femmes-hommes

- Introduction et application d'outils pour le BIE (sur cas réels)
- Diagnostic de l'écosystème de l'égalité femmes-hommes dans les contrats de ville (enjeux, thématiques, approches etc.)
- Identification de pistes d'actions sur des axes pertinents (sport, culture, emploi, formation, accès aux loisirs, femmes-hommes dans l'espace public etc.)

✓ Les ressources essentielles

L'IREV vous propose une sélection de ressources essentielles pour mieux comprendre et mieux cerner les enjeux de l'égalité femmes-hommes.

<http://www.irev.fr/thematiques/discriminations-egalite-laicite/legalite-femmes-hommes-dans-les-contrats-de-ville-les>